

Réf: Dossier N° : 56868

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « IVOIRE PHYTO-CHIMIES »****Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, 27 BP 268 ABIDJAN 27**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Novembre 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Novembre 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE PHYTO-CHIMIES » .

Objet: Import-export, commercialisation de produits chimique en tous genres-engrais-semences-matériels et équipements agricoles-prestations de services et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, 27 BP 268 ABIDJAN 27

GERANT: Madame KOUASSI ADJOUA EDWIGE MARIE PASCALE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29807 du 14/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26698 du 14/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

